

POUR QUE ÇA FONCTIONNE...

Pour le travailleur pair



Être formé



Pouvoir parler de sa pratique

avec d'autres pairs ou des professionnels



Pouvoir demander du soutien



Pouvoir poser ses limites

Attention aux pièges



Être disponible tout le temps
Le travail pair reste un travail.



Vouloir faire à la place de la personne



Trop donner de soi
Son vécu est une ressource, mais il faut pouvoir choisir ce qu'on partage.



Être là seulement pour donner une bonne image de l'organisation.
Le travail pair ne doit pas être une caution. Il doit être vraiment associé aux projets.

Pour l'équipe et l'organisation



Préparer son arrivée



Reconnaître son expérience comme un savoir utile



Lui donner les mêmes moyens de travailler
Outils, réunions, informations...



Travailler ensemble, en complémentarité



Accepter que son regard puisse faire évoluer les pratiques

À RETENIR

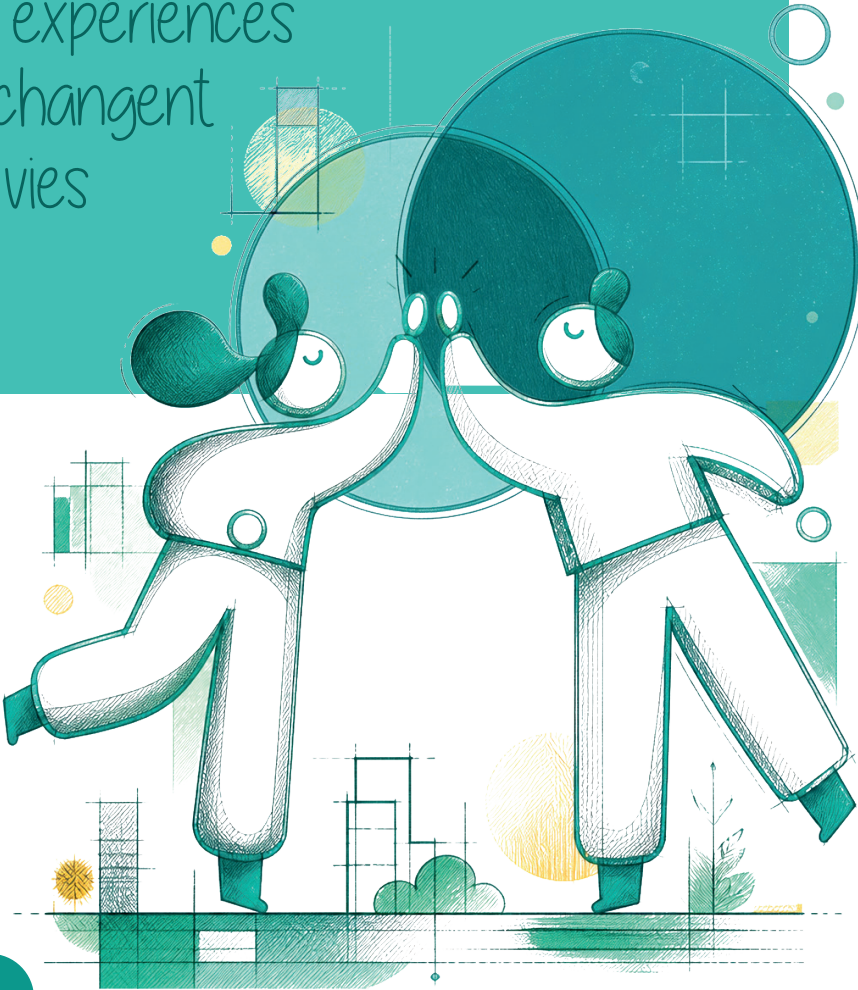
Le travail pair fonctionne mieux quand :
le travailleur pair est soutenu, son rôle est compris, et son expérience est reconnue.



LE TRAVAIL PAIR

Le Cadre européen des compétences et missions du travailleur pair dans l'action sociale **expliqué simplement**

Des expériences qui changent des vies



Cofinancé par
l'Union européenne

LE TRAVAIL PAIR, C'EST QUOI?

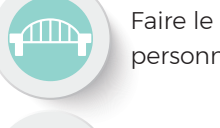
LE TRAVAIL PAIR EN UNE PHRASE :
Utiliser ce que l'on a appris de son expérience de vie pour accompagner d'autres personnes et améliorer les pratiques.



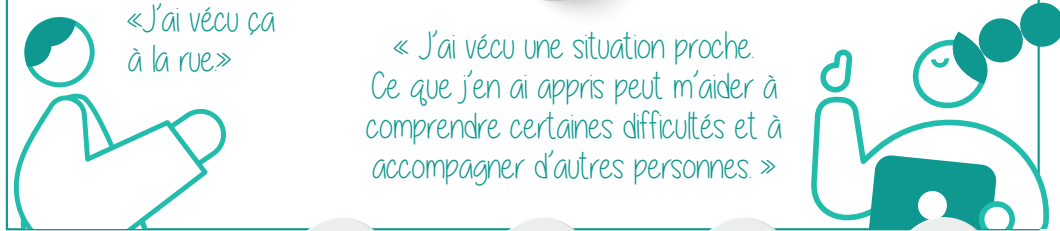
CE N'EST PAS :



C'EST :



UN EXEMPLE



LE TRAVAIL PAIR APPORTE



LES 5 RÔLES DU TRAVAILLEUR PAIR

ILS ONT ÉTÉ IDENTIFIÉS DANS LE CADRE EUROPÉEN DÉVELOPPÉ PAR LE PROJET RES-PEER

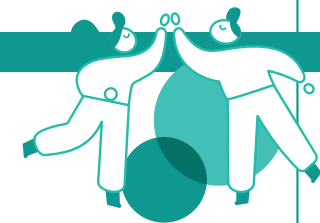
TRANSFORMER SON VÉCU EN RESSOURCE

- Comprendre son parcours
- Identifier ce qu'on en a appris
- Choisir ce qu'on souhaite partager
- Devenir vecteur d'espoir



CRÉER UNE RELATION DE CONFIANCE

- Accueillir sans juger
- Écouter attentivement
- Comprendre sans projeter son propre vécu
- Valoriser les capacités de la personne



FAIRE LE PONT ENTRE DEUX MONDES

- Aider les personnes à comprendre les institutions
- Aider les professionnels à comprendre le vécu des personnes
- Faciliter l'accès aux droits
- Faire remonter les difficultés rencontrées
- Contribuer à faire évoluer les pratiques et les institutions



S'INSCRIRE DANS L'ÉQUIPE ET L'ENVIRONNEMENT PARTENARIAL

- Travailler avec les autres professionnels
- Participer aux réunions
- Donner son point de vue
- Aider à améliorer les pratiques



TROUVER LA BONNE DISTANCE

- Poser des limites
- Savoir ce qu'on veut partager de son vécu
- Demander du soutien
- Prendre soin de soi pour pouvoir continuer son travail



CONCRÈTEMENT, QUE FAIT UN TRAVAILLEUR PAIR



AVEC LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

- Écoute
- Soutient
- Accompagne
- Aide à exprimer ses besoins
- Facilite l'accès aux droits



AVEC LES ÉQUIPES PROFESSIONNELLES

- Apporte un autre regard
- Partage les savoirs issus de son expérience
- Aide à mieux comprendre certaines situations
- Participe à l'amélioration des pratiques



AVEC LES INSTITUTIONS

- Explique les démarches et les règles
- Facilite l'accès aux droits
- Fait remonter les difficultés rencontrées
- Propose des améliorations



AVEC D'AUTRES PAIRS

- Anime des temps entre pairs
- Partage les expériences et les savoirs
- Fait émerger une parole collective
- Peut porter cette parole auprès des institutions

